



Image vue 3D



Plan de situation 1/1000 ème

Urbain : Le projet des jardins suspendus répond à deux besoins essentiels, il met en avant les interactions sociales et encourage le développement durable. Il est basé sur l'action et le bien être de ces habitants ce qui permet de créer une communauté, plutôt que de privilégier l'isolement et la privacité, comme dans la plupart des logements actuelles.

Le bâtiment possède un rez-de-chaussée qui favorise les rencontres et les activités à différents niveaux : commercial/privé au nord, commercial/collectif au centre et espaces communautaires au sud.

Un grand espace central, composé de jeux et d'espace de loisir s'ouvre sur le bas de la parcelle, comme pour inviter les autres quartiers du centre de Renens à la socialisation.

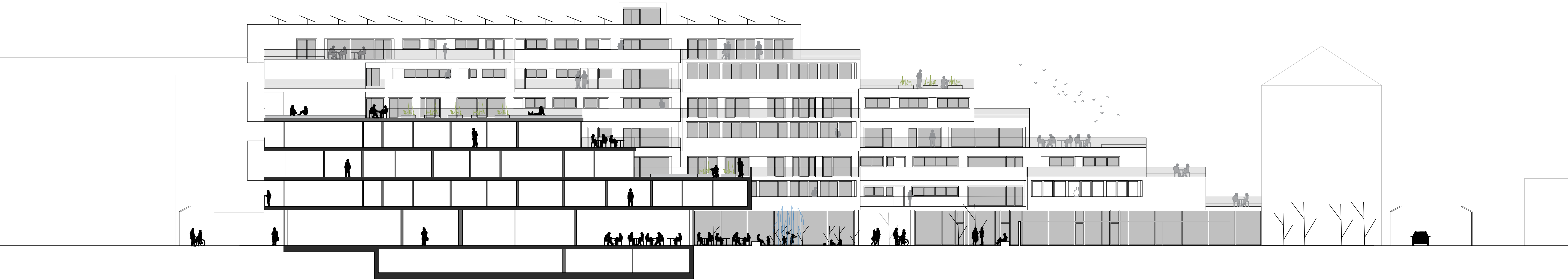
Paysage : La végétation naturelle est omniprésente dans l'édifice : des jardinières sur les balcons, des espaces verts au rez, des toitures végétalisées, des terrasses gazonée pour la détente et des potagers communautaires. Cette composante verte est la colonne vertébrale du projet. Elle permet une variété d'avantages, allant du contrôle naturel de l'ensoleillement, en passant par la régulation de la chaleur et de l'humidité, jusqu'au bénéfice d'une économie local, grâce à l'exploitation des potagers par les habitants.



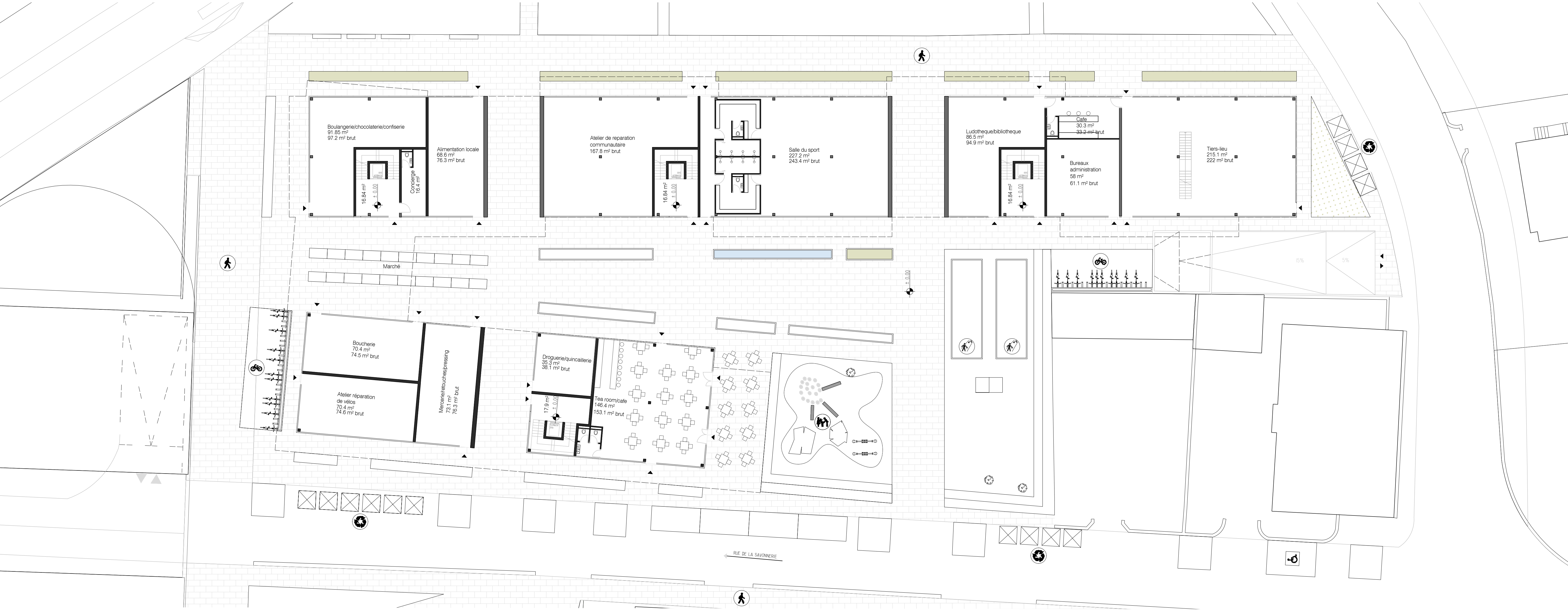
Plan 1/500 ème

Vue d'ensemble ☒ ☐ ☐ ☐





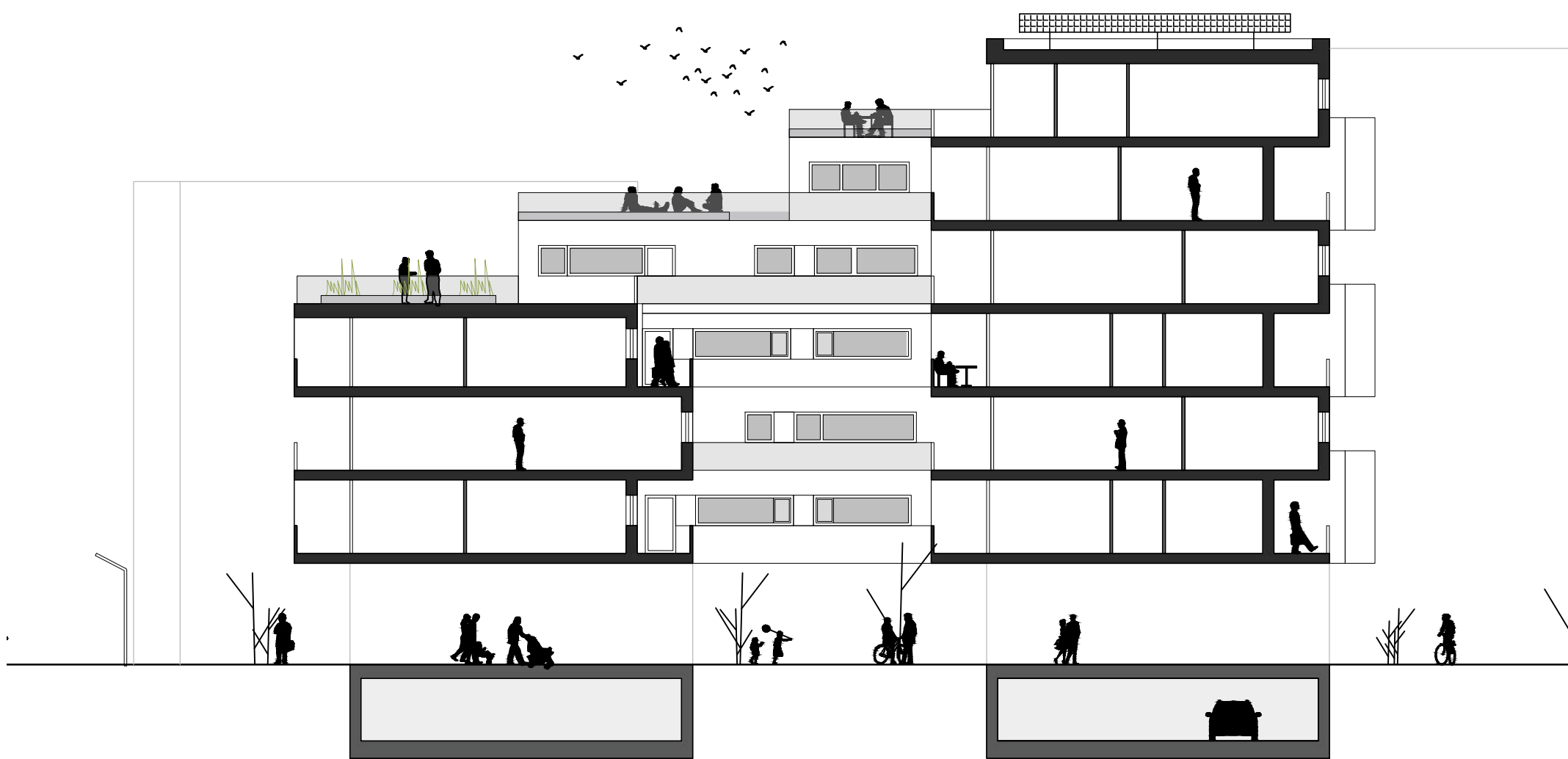
Coupe / élévation longitudinale 1/200 ème



Plan du rez-de-chaussée 1/200 ème

Les Jardins Suspendus

Détails □ □ □ □

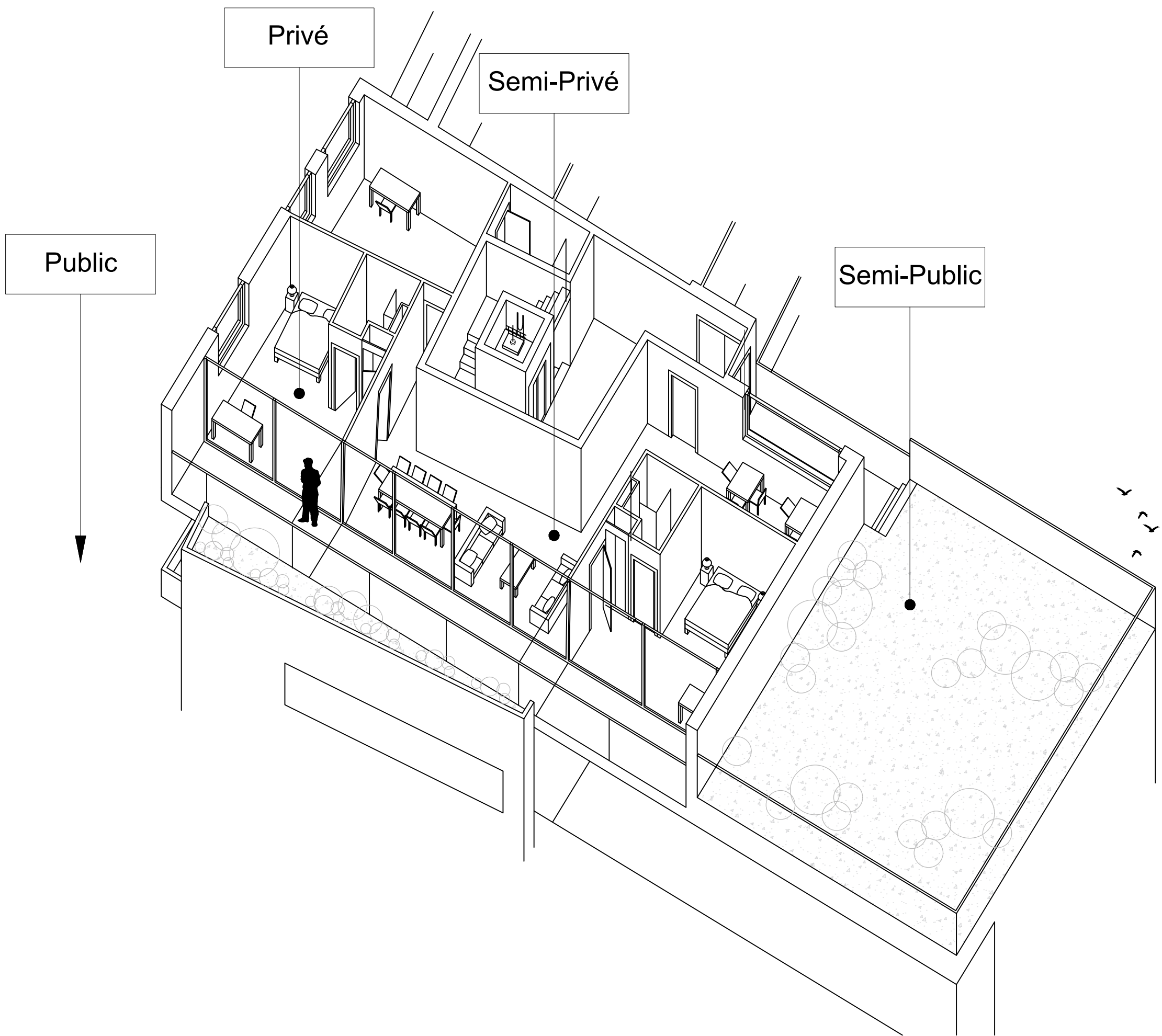


Coupe / élévation transversale 1/200 ème

Architecture : Le projet reconnaît la diversité des modèles de vie actuels et propose une grande variété de typologies. Le programme du bâtiment permet ainsi la mise en place de logements qui vont des simples appartements, aux studios, en passant par des appartements communautaires type « cluster ». Les distributions de ces divers types habitations s'effectue à l'aide de coursives favorisant ainsi les rencontres entre habitants. Enfin, des café-buanderies ont été placé au 3^{ème} étage permettant aussi la cohésion sociale dans l'immeuble.

Cette proposition architecturale est basée selon un ordre précis classé selon les différents niveaux de privacité qui peuvent être accordés par un logement, comme ci-dessous :

Espaces publics / Espaces semi-publics / Espaces semi-privés / Espaces privés.



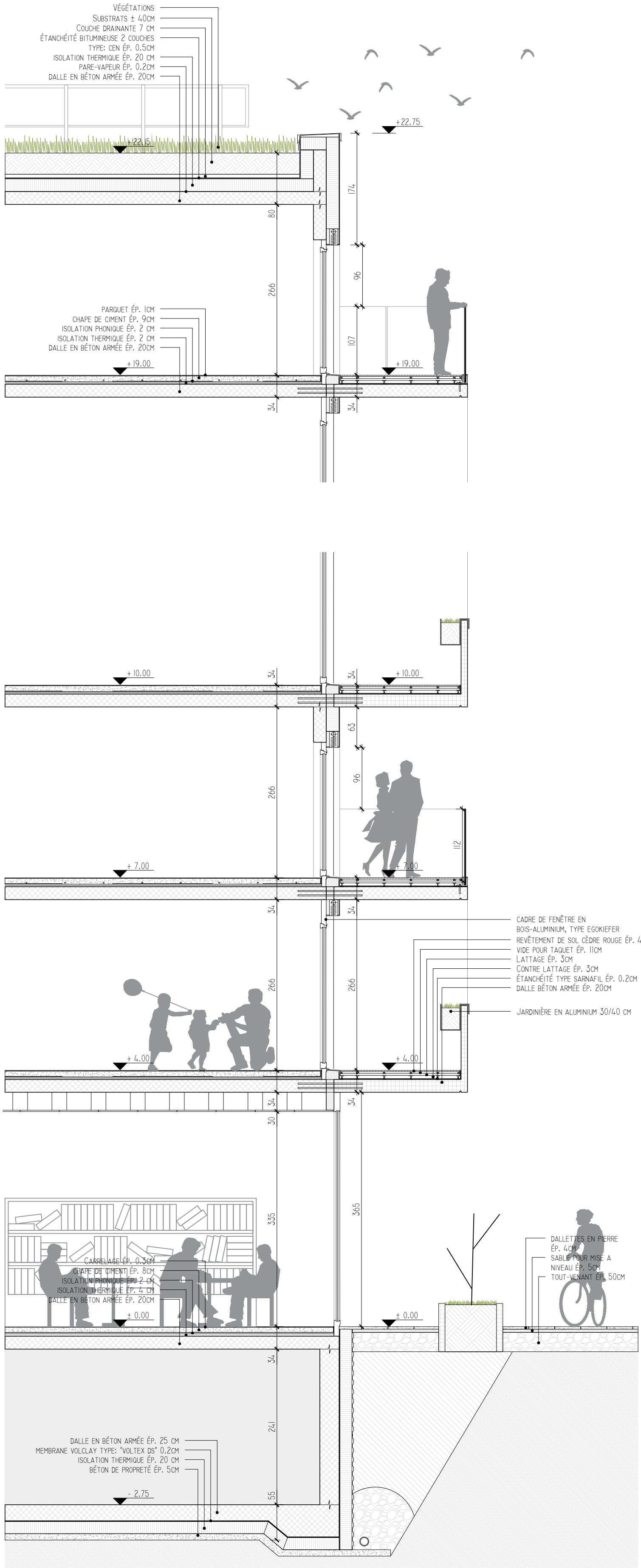
Détail de l'appartement communautaire



Image vue 3D



Plan de l'appartement communautaire



Coupe constructive 1/50 ème